

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11664**

### Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences, Technologies et Santé, Mention Génie Civil, Spécialité Energies et Confort

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1967)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

255 Electricite, électronique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel issu de cette formation, à la fois technicien et gestionnaire, prépare et gère un projet de construction dans le domaine du génie climatique. L'originalité de cette formation est d'associer « enveloppe du bâtiment » et « système de chauffage /ventilation/climatisation » dans l'optique Développement Durable. Lors de la phase de préparation du projet, en tant que responsable méthode, il réalise des études de faisabilité à partir des données techniques et financières disponibles. Il répond aux appels d'offres, réalise des études de prix, assure le suivi budgétaire et technique de chantiers. Il consulte les fournisseurs et les sous-traitants. En phase construction, et suivi de chantier, spécialisé dans l'installation des systèmes électriques, thermiques ou domotiques, il participe à leur construction et à leur aménagement. Il dimensionne les réseaux de distribution des bâtiments. Il coordonne et planifie le travail des équipes et des différents intervenants du chantier en contrôlant la qualité. Par la suite, il assure la maintenance des installations. Il peut aussi lors de la conception des projets, travailler dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage : opération HQE, rénovations, basse consommation, maîtrise des énergies.

- Domaine Dynamique de l'entreprise : structure et stratégie d'entreprise ; gestion des ressources humaines ; création et reprise d'entreprises ; langues
- Domaine Pilotage d'opérations : communication et gestion de l'information ; montage et gestion d'opérations ; gestion des marchés et exécution; qualité, sécurité et environnement
- Domaine Maîtrise des confort : bases de la physique du bâtiment ; réalisation des confort, enveloppe et systèmes, transformation et distribution d'énergies
- Domaine Domotique et réseaux : gestion des énergies ; gestion technique des bâtiments et maintenance globale ; informatique appliquée
- Insertion professionnelle : projet tuteuré, stage de 12 semaines et mémoire de recherche technologique en entreprise durant le stage

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'objectif principal de cette licence est de former des cadres du BTP spécialistes du domaine de l'énergie des bâtiments (chauffage, ventilation et climatisation) capables de préparer des projets, de participer à la gestion d'entreprise, d'utiliser de nouvelles technologies, de mettre en œuvre des bâtiments basse consommation d'énergie et de limiter l'impact environnemental de ces projets lors de la phase construction.

La formation permet de comprendre le fonctionnement général de l'entreprise, de créer ou reprendre une PME du secteur d'activité, d'appréhender les enjeux économiques et sociaux de la gestion d'un chantier, d'intégrer les préoccupations et les obligations de sécurité et d'environnement. Ainsi le professionnel issu de cette formation pourra, entre autres, occuper l'un des postes suivants :

- Chef d'entreprise, Chargé d'affaires, Gestionnaire de marché, Gestionnaire d'équipement immobilier, Responsable des méthodes de réalisation, Technico-commercial
- Monteur d'opération, Responsable des études techniques, Technicien projeteur, Responsable de services techniques,
- Conducteur de travaux, Coordinateur travaux, Conducteur d'opération, Responsable de site en maintenance, Technicien sécurité, Gestionnaire du recyclage de déchets, Responsable d'unités techniques, Contrôleur technique, Responsable réseaux ( eau, électricité, câbles, etc.).

### Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1106 : Ingénierie et études du BTP

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités d'enseignement suivantes : Dynamique de l'entreprise, Pilotage d'opérations, Maîtrise des confort, Domotique et réseaux et Insertion professionnelle. Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé durant la période de l'habilitation du diplôme.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements, professionnels, jury nommé par le Président de l'Université
En contrat d'apprentissage	X		Personnes ayant contribué aux enseignements, professionnels, jury nommé par le Président de l'Université
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements, professionnels, jury nommé par le Président de l'Université
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Par la procédure de VAPP : commission nommée par le Président de l'Université et décision prise par le Président de l'Université (article 8 du décret n°85-906 du 23 août 1985) Par la procédure de VAE : Jury nommé par le Président de l'Université composé d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels (Décret 2002-529 du 16 avril 2002 en application des articles L. 613-3 et 613-4 du code de l'éducation)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation du diplôme (pour 3 ans) : arrêté du 25 octobre 2002 du MEN

Renouvellement de l'habilitation (pour 3 ans) : arrêté du 5 juillet 2005 du MEN

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :